



Axe 4

Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous.

Bénéficiaire

- Collège Maurice SATINEAU
4 rue Maurice SATINEAU
Belcourt
BAIE-MAHAULT



Durée

Du 01/09/2015 au 30/06/2017

Budget

Total prévisionnel : 1 367 706,43 €
Cofinancement FSE : 489 021,07€



Nombre et Public concerné

- Collège Suze ANGELY : 18
- Collège Germain SAINT-RUF : 18
- Collège Maurice SATINEAU : 18
- Collège Sadi CARNOT : 18
- Collège Maximilien VRECORD : 18

Les classes relais sont destinées à des collégiens de 5^e, 4^e et 3^e. Elles concourent à la persévérance scolaire et à la prévention du décrochage.

Action

- Equitation ;
- Arts du cirque ;
- Prestation de mise à disposition d'éducateurs spécialisés ;
- Intervention d'un psychologue.



Résultats attendus

Amélioration notable des comportements, de l'assiduité.

- Réinvestissement dans les apprentissages.
- Retour des élèves dans une formation de droit commun ;
- Permettre aux élèves de se construire un projet personnel, professionnel et de formation.



Plus-value FSE

- Favoriser une prise en charge globale des élèves ;
- Dynamiser l'enseignement ;
- Réinsérer les élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle ;

Dispositif académique des classes relais de Guadeloupe